PV de la réunion du 15 avril.

Ce PV prend en compte les sujets abordés lors de la réunion ainsi que les évolutions depuis.

Présent : FERC, FAPT, SANTE ACTION SOCIALE, SERVICES PUBLICS, FINANCES, POLICE, UGFF.

La pilote : NATHALIE METCHE CEC

 Le dispositif de suivi (Didier BREUIL, Christophe DELLECOURT, Vincent BLOUET, Maurice MARION, Patrick VARELA)

* Nous avons un retard sur le 4 pages, initialement prévu le fin avril qui sera donc finalisé au collectif du 20 mai.
* La boite à outil, et le site internet, il sera mis en route des envois du 4 pages, 4 pages qui en plus de sa livraison papier sera envoyer dématérialisé, avec une arborescence pour le site.
* Le collectif a pointé une difficulté pour les professions à travailler ensemble en territoire, depuis au niveau de la direction confédéral, il y a un projet de rencontre entre les SG de fédération et le SG de la confédération, avec le projet d’une adresse commune aux organisations.
* Le dispositif confédéral de suivi des organisations sera sollicité pour relancer fortement sur la nécessité de référents.
* Ont été évoqué les difficultés au sein du ministère de l’intérieur, là aussi une nouvelle rencontre doit être programmé avec l’ensemble des organisations pour surmonter cette difficulté dans un ministère dont il faut rappeler qu’il avait été pointé comme une priorité du collectif.
* Les meetings, du point de vue des disponibilités le premier meeting à LYON se tiendra le 29 septembre, une réunion téléphonée avec le collectif, les 4 SG d’ud concernés, et les 4 secrétaires régionaux de ces UD doit être programmé.
* Enfin des après le collectif du 20 mai proposition de rencontre avec l’ensemble des supports de communication confédéraux (groupe de presse, communication…) doit être organisé.

Concernant le collectif du 20 mai.

 Sera abordé :

* La finalisation du 4 pages
* L’organisation des meetings
* Le point sur les dispositions par ministère de l’organisation de l’élection
* Un point sur la situation dans les DOM, la confédération rencontrant l’ensemble des organisations concernées le 28 mai.
* Points divers d’actualité.